



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
 9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
 2 — 12 — — soir, Omnibus-Mixte.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
 8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 57 — — soir, Omnibus.
 10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
 AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
 chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

La *Correspondance du Nord-Est* apporte une lettre de Berlin, qui s'efforce de donner le plus grand relief possible à l'entrevue de Schwabach. Après avoir expliqué que cette entrevue a été tout spécialement demandée par le czar, l'auteur de la lettre ajoute :

« Quoique aucun des deux monarques n'ait été accompagné de son ministre des affaires étrangères, l'entrevue n'en a pas moins été essentiellement politique. On m'assure que l'empereur Alexandre s'est exprimé, vis-à-vis du roi, en termes qui prouvent que la Russie veut à tout prix conserver et au besoin resserrer son alliance avec la Prusse. Le czar se serait montré inquiet de la situation actuelle de l'Europe et aurait insisté sur cette considération que, dans de pareilles circonstances, l'alliance la plus intime entre la Prusse et la Russie peut seule garantir le maintien de la paix.

« On croit même pouvoir m'affirmer que l'empereur Alexandre est allé, cette fois, jusqu'à proposer au roi la conclusion d'une alliance formelle et bien définie. Quoiqu'il ait subsisté depuis bien longtemps, entre les deux gouvernements, une entente non interrompue et que, dans plusieurs cas, ils marchent de concert sans avoir besoin de conventions à arrêter, il semble à l'empereur Alexandre que les choses n'en iraient que mieux s'il existait quelque accord définitif liant les deux parties.

« Le czar aurait donné à entendre à cette occasion qu'il est disposé à user de son influence

après des souverains de l'Allemagne du sud pour faciliter l'œuvre d'union poursuivie en Allemagne par la Prusse. Si ces informations sont exactes, vous comprendrez facilement quelle influence de semblables avances peuvent avoir sur la conduite de notre gouvernement. »

Comme on sait officiellement que la conversation des deux souverains a duré en tout une demi-heure, il est difficile de prendre très au sérieux les révélations du correspondant berlinois. Si expéditifs que l'on veuille supposer le czar et le roi de Prusse, nous ne croyons pas qu'ils en soient arrivés à échafauder en trente minutes tout un système d'alliance offensive, défensive, organisatrice et conquérante. On n'a pas encore inventé, que nous sachions, la politique à la vapeur.

A l'encontre de la lettre que nous venons de reproduire, nous en trouvons d'ailleurs une autre dans la *Boersenhalle* de Hambourg. Celle-ci, également datée de Berlin, raconte que la visite du roi de Prusse a été une véritable surprise pour le czar. Alexandre II s'y attendait si peu qu'il n'en eut la connaissance qu'au moment où la voiture de son royal frère s'est arrêtée devant la porte de son hôtel. Voilà une version qui ne s'accorde guère avec les solennelles confidences de la *Correspondance du Nord-Est*.

Celle-ci donne encore une autre nouvelle qui diffère de tous les renseignements reçus ces jours-ci. Elle dit M. de Bismark presque entièrement revenu à la santé, à ce point qu'il accompagnerait son souverain dans la visite projetée pour le mois prochain aux duchés de l'Elbe. Cette assertion plus que douteuse montre que

les informations de la *Correspondance* doivent être accueillies sous bénéfice d'inventaire, au moins quand il s'agit de certains sujets.

Le Bulletin hebdomadaire du *Moniteur* du soir ne contient, cette semaine, aucun passage présentant une importance spéciale. En revanche, le *Mémorial diplomatique* a plusieurs paragraphes qui empruntent un grand intérêt aux sources où ce journal puise ses informations.

En premier lieu, il confirme les bruits que nous avons eu déjà occasion de mentionner, relativement à un amoindrissement momentané de l'influence de M. de Bismark, auprès du roi Frédéric-Guillaume. Le désaveu infligé par le *Moniteur prussien* à la note du comte d'Usedom serait devenu le sujet d'un conflit assez grave entre le souverain et le ministre, ce dernier s'y étant opposé de tout son pouvoir et le roi n'ayant tenu aucun compte de cette opposition.

« Il paraît, du reste, ajoute le *Mémorial*, que l'absence du comte de Bismark de Berlin est exploitée par le parti ultra-conservateur pour restreindre l'influence prépondérante que le président de la Confédération allemande du Nord a exercée jusqu'ici au sein du cabinet. La reine Elisabeth elle-même s'est mise à la tête des adversaires du comte de Bismark, et c'est par son influence que le général de Mantuffel, partisan de l'alliance autrichienne, a repris possession du poste qu'après la guerre de 1866 il avait été obligé de céder au général Vogel de Falkenstein. »

On voit que ces renseignements concordent

avec ce qui a été dit, il y a quelques jours, sur le même sujet.

On lit dans la *Correspondance provinciale*, de Berlin :

« Le général Vogel de Falkenstein a été relevé de son commandement sur un désir formel de sa part, désir basé sur des raisons de santé de quelques membres de sa famille. »

La reine, devant faire une cure d'eaux supplémentaire, ne pourra accompagner le roi dans les duchés de l'Elbe.

On mande de Bergen (Norwège), 19 août :

Lundi dernier, une émeute populaire a eu lieu à l'occasion d'achats de pommes de terre.

La troupe et la milice citoyenne sont intervenues. On a eu à déplorer un conflit et beaucoup de personnes ont été blessées.

Mardi, l'ordre a été rétabli.

Le correspondant du *New-York Herald* à Hong-Kong, annonce que le gouvernement prussien est entré en négociation avec la Chine pour l'achat de l'île de Chusan; son intention serait d'y fonder une colonie pénitentiaire. Le correspondant ajoute que le gouvernement des Etats-Unis s'oppose à cette transaction.

Nous recevons les nouvelles suivantes du Mexique, en date du 31 juillet :

Juarez a ordonné la mise en liberté du général Gonzalez Ortega et de son compagnon le colonel Patoni, emprisonnés depuis quelque temps à Monterey.

Le général Bustamente, gouverneur de l'Etat de Puebla, et le trésorier dudit Etat ont été

FOURMISTON.

19

LE ROMAN DES MÈRES,

Par ALFRED DES ESSARTS.

PREMIÈRE PARTIE.

(Suite.)

Après le départ du général et celui de M. Morandot, Athénaïs s'empara d'Emma et interrogea sa jeune âme si candide et si franche.

— Voyons, dit-elle, sois sincère. Dans tout ce qui est arrivé, je n'ai pu discerner ton sentiment. Comme nous, tu as été satisfaite de l'issue qu'a eue cette pénible affaire; mais avoue-moi de quelle nature a été ta satisfaction.

— Je ne te comprends pas, bonne mère.

— Oui... T'intéressais-tu plus particulièrement à une des deux personnes qui étaient en cause?

— Leur salut m'était également cher, et, puisque vous voulez que je vous le dise, je suis contente de les savoir l'un et l'autre à l'abri du danger.

— Voilà qui est sagement répondu. Cependant, mon enfant, j'ai besoin d'insister. Envers toi j'ai charge d'âme. Tu n'ignores pas que M. Martel et M. de Gé-

nesty ont montré un égal empressement à te demander en mariage. Ne rougis pas... C'est ta mère qui t'interroge. Je n'ai pas à te rappeler que la recherche du baron a paru te plaire infiniment plus que celle de M. Joseph.

— Oh! pardonne-moi!... balbutia la jeune fille.

— Te pardonner, quand je suis si bien d'accord avec toi!

Emma reparti d'un ton sérieux :

— M. Martel a d'admirables qualités. Peut-être ai-je été injuste à son égard...

— Allons donc! ne vas-tu pas revenir sur les impressions naturelles?

— Détrompe-toi, mère : on ne change pas du jour au lendemain. La préférence que j'ai témoignée... en me conformant du reste à tes tendres conseils, subsiste encore : mais j'aime d'autant plus à rendre justice à M. Martel, que je vois l'opinion du monde moins équitable envers lui. Son honneur était en cause, et il n'a pas craint de le laisser fouler aux pieds.

— Quoi! dit vivement Mme Morandot, nieras-tu qu'il ait montré, — si nous en croyons le général, — une pusillanimité qui fera grand tort à sa réputation?

— Pauvre Joseph! murmura la jeune fille avec une commisération qui amena des larmes dans ses beaux

yeux; puisse-t-il un jour être mieux récompensé de son abnégation!...

— Que dis-tu là?... Je soupçonne un mystère...

— Et tu as raison, dit résolument Emma.

— Comment! mon enfant aurait des secrets pour moi!

— Jamais. Je suis aussi désireuse de m'expliquer que tu peux l'être de m'entendre.

— Eh bien donc?

— Eh bien! ma mère, tu vas admirer celui qu'à l'instant tu accusais. Si j'aime M. de Génesty, dont l'esprit et la grâce sont faits pour plaire, j'ai voué à M. Martel une amitié fondée sur l'estime et la reconnaissance. En entendant parler du duel....

— Par qui? grand Dieu!

— Par vous tout simplement, car j'avais saisi au passage quelques-unes de vos paroles.

— Petite curieuse!

— Heureusement. Je ressentis d'abord un effroi terrible. Toute la nuit je ne fis que penser aux moyens d'empêcher ce fatal événement. Ce matin, levée avant le jour, je prenais un parti bien téméraire... j'écrivais à M. Martel.

— Tu as fait cela!... s'écria Mme Morandot avec une sorte d'épouvante.

— Ah! ne me blâme pas, ma mère... car je crois que

ça été une inspiration du ciel.

Alors, invoquant le secours de sa jeune mémoire, elle répéta de vive voix les expressions qui étaient venues à sa plume.

La mère donnait des marques d'admiration.

— Tu comprends maintenant, ajouta Emma, ce qui est arrivé.

— Si je le comprends!... Joseph a mieux aimé l'obéir que se venger de son rival.

— Je suis contente d'être instruite de la vérité. Ah! Joseph est un bien honnête homme!

— Tu as raison, mère, un bien honnête homme.

— Mais tout bas tu ajoutes, petite scélérate : M. de Génesty est un homme bien charmant.

Emma, toute rougissante, cacha son visage contre le sein de sa mère adoptive.

— Allons, dit celle-ci, à notre toilette! car, sans être sorcière, je présume que le baron en personne viendra aujourd'hui même, à la suite de son ambassadeur.

Juliette Cazot avait vu se réaliser enfin son rêve d'ambition.

L'autel avait entendu son serment lorsque, richement parée, elle était venue s'agenouiller auprès du général comte de Rompac, grand-croix de la Légion-

traduits devant la législature sous l'inculpation de détournement de fonds publics.

Escobedo était en marche sur le Tamanlipas où les dissidents relevaient la tête. Le général Honorato Dominguez a levé l'étendard de la révolte dans l'Etat de Vera Cruz; il a pris possession de plusieurs stations du chemin de fer, et il lève des impôts sur toutes les marchandises passant sur la ligne. Dans les montagnes de Puebla, les hostilités ont été reprises, les pourparlers entamés avec les chefs des dissidents n'ayant pas abouti.

Le général Lozada a lancé une proclamation d'amnistie dans son district, proclamation que le gouverneur central s'est empressé d'annuler.

Le vomito continue ses ravages à la Vera-Cruz.

On lit dans la *Liberté* :

« Dans les cercles politiques de Madrid on considère comme probable une entrevue entre l'Empereur Napoléon et la reine d'Espagne. Cette rencontre aurait lieu au moment où les deux souverains prendraient les bains de mer, l'un à Biarritz, l'autre à Lequeito. »

S'il faut en croire l'*International*, la présence des princes d'Orléans à Genève aurait éveillé l'attention du gouvernement français « qui aurait cru devoir envoyer un certain nombre d'agents secrets dans cette ville pour se tenir au courant des menées orléanistes. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Nous apprenons que M. le vicomte de la Guéronnière, sénateur, vient d'être nommé ministre de France à Bruxelles.

M. le marquis de Banneville est nommé ambassadeur à Rome, en remplacement de M. de Sartiges.

Enfin M. le comte de Comminges-Goutaut, qui était ministre de France à Bruxelles, est envoyé à Berne en la même qualité.

— Le mois d'août amène avec lui l'anniversaire de la naissance de plusieurs souverains. L'empereur d'Autriche, François-Joseph I^{er}, né le 18 août 1830, vient d'accomplir sa 38^e année.

Louis II, roi de Bavière, est né le 25 août 1845.

La reine des Belges, le 25 août 1836.

L'impératrice de Russie, le 8 août 1824.

Et la reine de Suède, le 5 août 1828.

— On a calculé que les dix premiers numéros de la *Lanterne* ont réalisé un bénéfice de 250.000 fr.

Chaque exemplaire de la *Lanterne* vendu au public coûtait :

Fabrication,	5 cent.
Timbre,	5 cent.
Remise au vendeur,	5 cent.

Total, 15 cent.

Il était coté 40 cent.

Différence, 25 cent.

Sur un seul exemplaire, le bénéfice était de 25 centimes; il était, sur 100 mille exemplaires de chaque numéro, de 25.000 fr.

La *Lanterne* ayant eu dix numéros, il en résulte que le profit net a été au moins de 250.000 fr., puisque ce journal a été tiré à 120,000 exemplaires.

S'il avait vécu toute une année, c'est-à-dire s'il avait eu 52 numéros, il eût rapporté un million trois cent mille francs (1.300.000 f.)

— On mande d'Algérie que l'état sanitaire devient alarmant dans la province d'Oran. Plusieurs cas de choléra foudroyant ont frappé les habitants européens de la ville; si la pluie tombait, ce serait un redoublement de décès; deux indigènes sont morts en quelques heures.

M. de Lavignerie est souffrant depuis son retour de Rome. Le prélat s'est levé pour dire sa messe le jour de l'Assomption; il a dû reprendre le lit. Il continue à habiter le château d'Issy.

— Après une longue période de sécheresse, la pluie est devenue générale sur tous les points de la France et surtout dans le midi.

La pluie, lisons-nous dans le *Salut public* de Lyon, qui est tombée ces jours derniers après un vent impétueux du midi, continue par intervalles et réjouit les cultivateurs aux abois à cause de la trop vive chaleur et de la trop grande sécheresse.

La vigne perdait ses feuilles sur quelques coteaux, et ses raisins rôtissaient au soleil ardent. La pluie ne réparera pas le mal fait, mais elle l'empêchera de s'étendre davantage. Elle attendrit la pellicule du raisin et favorise sa maturation déjà avancée.

Malheureusement, à côté de ces bons résultats se placent les désastres que nos lecteurs connaissent déjà.

— La chaleur a été atroce à Madrid cette année. La plus rude journée a été celle du 8 août. Le thermomètre centigrade marquait à l'ombre 59 degrés et au soleil 50. L'Ebre est pour ainsi dire à sec; son mince filet d'eau a un goût terreux tellement prononcé que, dans certaines contrées, les habitants se privent autant que possible d'en boire.

— C'est aujourd'hui samedi que finit la canicule. Le 22, à 9 heures 52 minutes du soir, le soleil quitte le signe du Lion pour entrer dans celui de la Balance.

— Un tremblement de terre s'est manifesté au Puy, après un violent orage et une pluie torrentielle.

— On écrit de Nicolaïeff, que la corvette *Luiza* a quitté le port avec un câble sous-marin, qui doit être immergé entre Nicolaïeff et la côte de la mer Noire. La profondeur de cette mer est de 10 à 20 mètres jusqu'à une distance de dix lieues de la côte, et de 1,020 mètres à une distance de soixante lieues.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret impérial, M. Gagné, adjudant à l'Ecole de cavalerie, vient d'être nommé sous-lieutenant au 4^e hussards.

M. Gagné est le fondateur de la société philharmonique de l'Ecole; c'est à lui que nous sommes redevables des deux soirées théâtrales que nous avons eues dans le cours de cet hiver, et qui ont apporté un soulagement aux misères si nombreuses de notre ville. Nos remerciements et nos regrets ne lui feront pas défaut.

M. Gustave Lambert, le promoteur et l'organisateur de l'expédition française au pôle Nord, a donné mercredi soir, à la salle de la Mairie, la conférence qu'il avait annoncée.

Cette soirée a été pleine d'intérêt: l'accent énergique de M. Lambert, son langage profondément convaincu ont captivé, dès le début, l'assemblée, et un religieux silence n'a cessé de régner pendant les deux heures si bien remplies par le savant marin; et cependant la grande salle de l'Hôtel-de-Ville était comble. Dans cette enceinte beaucoup trop étroite, des citoyens de tous rangs et de toutes conditions se pressaient en foule avec cette ardeur que donne le désir de s'instruire. Aux premiers rangs, autour de l'orateur, on remarquait un assez grand nombre de dames de notre ville et, parmi les notabilités, M. Louvet, député au Corps-Législatif, M. le V^e O'Neill de Tyrone, les magistrats de Saumur, beaucoup d'officiers du cadre et d'officiers instructeurs de l'Ecole de cavalerie.

M. Lambert, en ouvrant la séance, a donné quelques notions sur la marche de notre globe dans le système planétaire, sur sa double révolution, sur l'inclinaison de son axe; et, sur ce dernier point, il a fortement appelé l'attention de son auditoire. De cette inclinaison résulte, en effet, pour lui, la possibilité d'une mer libre au pôle toute l'année, et la certitude de sa liberté en certaine saison. Cette opinion est confirmée, du reste, par les rapports des célèbres navigateurs qui se sont le plus avancés vers le nord, et par les observations que M. Lambert a faites déjà lui-même dans un premier voyage préparatoire.

L'illustre orateur nous a parlé ensuite des courants marins dans lesquels un navire est exposé à rencontrer des montagnes de glaces, et à cette occasion il a décrit la nature des glaciers, leur composition, leur formation.

Il a dit que la science distingue des glaciers de terre, qui prennent naissance sur les côtes, et des glaciers de mer qui se forment loin de tout rivage. Il est facile de reconnaître les uns des autres. Les premiers sont des masses contre lesquels l'homme ne peut lutter; les seconds, au contraire, des plateaux onis que l'on peut rompre, couper et à travers lesquels un navire peut se frayer un passage. Ces derniers, au moment de la débâcle se séparent, sont entraînés par des courants et ouvrent une porte pour aller au pôle. C'est cette porte que M. Lambert croit connaître et qu'il se propose de franchir pour aller dans des régions inconnues. Il traversera de nouveau ce passage pour revenir communiquer à la France le résultat de ses études. Car M. Lambert a déclaré tout d'abord que son projet n'était point de chercher le passage de l'Atlantique dans l'Océan Pacifique par le Nord-Ouest, c'est-à-dire par le Nord de l'Amérique, ainsi qu'on lui en avait attribué l'intention; que ce passage était une chimère, et qu'on ne pourrait jamais l'utiliser.

Cet intrépide explorateur a rappelé trop rapidement ensuite les infructueuses et désastreuses tentatives faites jusqu'à ce jour dans le même but, et a nommé les courageux navigateurs appartenant aux diverses nations de l'ancien monde et du nouveau, dont les efforts n'ont pas été couronnés de succès.

Avant de terminer la séance, ce courageux marin a donné quelques renseignements sur la composition de son équipage, sur le rôle de chacun, sur la commission scientifique qui le suivra, et sur les approvisionnements et l'équipement de son navire.

La parole lucide et entraînante de M. Gustave Lambert a laissé tout l'auditoire sous une impression très-favorable, et tous ceux de nos concitoyens qui s'intéressent au progrès de la science seront heureux de contribuer au succès d'une entreprise qui fera honneur au pavillon national.

L'importance scientifique exceptionnelle de cette expédition, dont le succès inscrirait dans nos annales une date mémorable, puisqu'il s'agit de résoudre le plus grand problème géographique que notre siècle puisse se poser, nous fait espérer que dans notre pays on saura répondre à ce libre appel.

Comme nous l'avons déjà dit, le Chef de l'Etat, après un examen attentif du projet, a manifesté sa haute et complète approbation, et en a autorisé l'expression publique.

EXPÉDITION FRANÇAISE AU PÔLE NORD,
Sous le commandement de M. Gustave Lambert.

SOUSCRIPTION NATIONALE.

La souscription est ouverte à Saumur dans les bureaux de la Sous-Préfecture, de la Mairie, de l'*Echo Saumurois* et du *Courrier de Saumur*.

d'Honneur, de l'Aigle noir de Prusse, etc., etc., commandant d'une importante division militaire.

Tout le faubourg Saint-Germain assistait à ce brillant mariage. Les heureux ne manquent jamais de témoins.

Le soir même de la cérémonie, les nouveaux époux étaient partis pour leurs terres d'Auvergne.

Un autre événement de famille avait eu pour théâtre la rue de la Paix. Une petite fille était venue par sa naissance combler les vœux de M. et Mme Zœhler. Dès la première minute, chacun avait été frappé de sa beauté. Au bout de huit jours elle était si charmante qu'on ne pouvait la voir sans jeter un cri d'admiration. A un mois c'était un bijou, comme disaient les amis du jaillier.

Charlotte semblait ne plus vivre que dans l'adoration perpétuelle pour sa petite Elisabeth. Elle la couvait des yeux, elle la mangeait de caresses. Et que de paroles d'amour, comme si l'enfant pouvait l'entendre! et ses démonstrations presque idolâtriques! et ses craintes d'accidents! et ses recommandations aux domestiques! Excusez cette folie chez une femme qui jamais n'avait eu d'enfant, et qui même avait cessé d'espérer le bonheur immense de la maternité.

Mais, dira-t-on, Mme Zœhler avait voué une affec-

tion exclusive à un être faible qui, sans elle, eût péri peut-être de froid et de faim; mais elle l'avait entouré de soins, comblé de tendresse; mais elle avait été jalouse de l'amour d'Eugène.

Tout cela était vrai, parfaitement vrai.

Seulement, le rôle de la bienfaitrice se terminait forcément le jour où elle devenait réellement mère. En donnant naissance à une fille, Charlotte sentit qu'elle n'aurait jamais assez de baisers, de contemplation pour son Elisabeth.

Que resterait-il alors à Eugène?

— Ce qui lui resterait? — la fidélité dans l'exécution d'un contrat volontaire, c'est-à-dire une protection bienveillante et généreuse.

On l'avait nourri; maintenant, on veillerait à son éducation.

Il avait eu le nid; maintenant, il aurait le lycée.

Peut-être, l'année précédente, se fût-on récrié à l'idée d'une séparation, et eût-on rejeté avec indignation les conseils des gens qui se seraient permis de dire: « Il faut faire commencer ses études à cet enfant. »

L'éloigner! le fatiguer! Ah! grand Dieu.

Or, le temps et les événements avaient marché, le véritable héritier avait pris la place.

Qui sait même si la présence du jeune garçon ne constituait pas pour Charlotte une sorte de gêne; si

Charlotte n'allait pas jusqu'à se reprocher comme un tort fait à sa fille la moindre caresse accordée au fils adoptif? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle était devenue très-avare de démonstrations et qu'en envoyant Eugène se coucher, elle se bornait à lui adresser de la main un petit signe protecteur.

Quant à M. Zœhler, il était trop à la joie de contempler la fillette pour s'occuper du garçon. Aussi n'opposait-il aucune résistance lorsque Charlotte lui dit un jour:

— Mon ami, il se fait temps que nous donnions à Eugène une direction utile. Ce pauvre orphelin ne possède rien; il faut que par son travail, son intelligence, sa bonne conduite, il se crée un jour une carrière indépendante. Plus tôt il sera élevé et placé, mieux nous aurons rempli envers lui notre tâche.

Autrefois Charlotte n'eût pas dit d'Eugène qu'il ne possédait rien. Autrefois elle eût dit: « Eugène doit travailler pour devenir un homme remarquable », mais elle eût ajouté avec orgueil: « Notre fortune lui permettra de choisir sa carrière. »

Cependant cette femme était bonne, charmante, affectueuse, charitable. Mais toutes ces qualités venaient d'être obliérées par une passion exclusive et en quelque sorte jalouse d'elle-même.

S'imaginait-on qu'Eugène ne se fût pas aperçu d'un

changement si subit et si complet?

Il remarqua que sa joue et son front ne recevaient plus de baisers; il remarqua que s'il s'approchait du berceau de la petite et semblait vouloir la caresser, Mme Zœhler paraissait inquiète et fronçait le sourcil. Le soir, assis à la table de famille, s'il s'absorbait dans la lecture, on ne lui adressait plus de temps en temps de ces petits mots d'encouragement qui sont la meilleure récompense de l'écolier studieux.

Alors il advint ceci au jeune garçon qui pâlisait sous l'étreinte d'un chagrin dont il ne confiait rien à personne: c'est que sa mémoire s'éclaira d'une lueur soudaine et lui montra dans le passé la femme qui avait dit de lui:

— Je suis sa mère!

Il se mit à y penser, il y pensa beaucoup, et peu à peu l'image de Pauline revint devant ses yeux. — L'image désolée de la malheureuse créature qu'on avait jetée à la porte pour la punir des témérités de sa tendresse.

Un soir, Charlotte lui dit:

— Eugène, tu es arrivé à l'âge où il faut se mettre à travailler sérieusement. J'ai à t'apprendre une bonne nouvelle. Tu vas devenir un lycéen, un grand garçon... Demain matin, M. Zœhler doit te conduire à Orléans, où tu seras parfaitement.

Les noms des souscripteurs seront insérés dans les journaux de la localité et au *Moniteur universel*.

La prochaine session des assises de Maine-et-Loire s'ouvrira à Angers, le lundi 16 novembre, sous la présidence de M. le conseiller Lachèse ayant pour assesseurs MM. les conseillers Grosbois et Bellier.

Dans la nuit du 15 au 16, le sieur Jean Loubeyre, brigadier de dragons, a été assassiné à Poitiers.

Voici, d'après le *Courrier de la Vienne*, dans quelles circonstances ce crime a été commis :

« Sorti du quartier, le 15 au soir, avec trois de ses camarades, il dina dans l'auberge du sieur G., au Pont-Neuf, et se retira sur les 11 h. et demie. De là tous les quatre se rendirent chez un autre aubergiste, le sieur D., où ils prirent chacun un verre d'eau-de-vie. Sur le refus de la femme D... de leur en servir un deuxième, Loubeyre, soutenu de ses camarades, se mit à l'injurier, et celle-ci se vit dans l'obligation de les faire sortir.

« Un grand nombre de civils étaient présents : une rixe s'engagea entre eux et les quatre dragons, dont trois purent s'échapper de la mêlée et regagner le quartier. Pour Jean Loubeyre, il s'enfuit également, mais ayant pris une direction opposée à celle de ses camarades, l'infortuné fut atteint, blessé et enfin tué par ses assaillants.

« Pendant quarante huit heures on se livra aux recherches les plus actives pour découvrir le corps de Loubeyre, dont la disparition avait été signalée. Ce n'est que dans la matinée d'hier, 18 août, qu'il a été retrouvé, comme nous l'avons dit, dans le Clain. L'endroit d'où on l'a retiré ayant été infructueusement sondé précédemment, il est permis de supposer que le corps n'aurait été jeté à l'eau que dans la nuit du lundi au mardi.

« La tête porte plusieurs blessures, paraissant produites par des instruments tranchants; un poignet est cassé.

« La justice informe avec activité. Nous apprenons que deux arrestations ont été opérées. »

Voici les noms des lauréats proclamés à la distribution solennelle des prix faite aux élèves de l'École Mutuelle, le 18 août 1868.

1^{re} CLASSE. — 1^{re} DIVISION. — 1^{re} Section. — Bresson Pierre, 7 prix; Malécot Léon, 7; Bouchet Ernest, 8; Guillois Charles, 5; Fardeau Louis, 4; Siroteau Eugène, 2; Cerisier Armand, 5; Bourgeon Adolphe, 5.

1^{re} DIVISION. — 2^e Section. — Barreau Jean-Baptiste, 8; Pouzet Albert, 6; Bolognési Angelo, 5; Lebourvelec Louis, 5; Guibert René, 4; Chouanière Léon, 4; Alzon

Alphonse, 3; Léger Alphonse, 5; Bourgeon Emile, 4.

2^e DIVISION. — 1^{re} Section. — Molay Albert, 8; Dubreuil Eugène, 4; Mercier Armand, 6; Martelly Nicomède, 5; Rioche Paul, 4; Perruchot Francisce, 3; Franzel Adolphe, 3; Riobé Henri, 3; Brunet Victor, 2.

2^e DIVISION. — 2^e Section. — Desnove Paul, 5; Duballet Louis, 3; Davy Félix, 3; Dupont Henri, 4; Bougrier Octave, 4; Bougreau Alexandre, 3; Boret Charles, 1; Baranger Henri, 3; Douet Antoine, 3; Bidault Jules, 3.

2^e CLASSE. — 1^{re} DIVISION. — 1^{re} Section. — Démans Gustave, 3; Léger Jean, 4; Alzon Henri, 4; Alzon Louis, 4; Cormier Paul, 3; Chantebaud Emile, 3; Leroux Alphonse, 5; Chatbonnier Emile, 5.

1^{re} DIVISION. — 2^e Section. — Dousset Oscar, 3; Turmeau Ernest, 3; Dupays Louis, 3; Pihouel Maurice, 2; Léger Pierre, 2; Moreau Emile, 3; Deschamps Ferdinand, 3; Revêche Edouard, 3; Joreau Henri, 2.

2^e DIVISION. — 1^{re} Section. — Choyer Henri, 5; Chauvet Jean, 3; Verneau Théodore, 3; Guénon Edouard, 3; Raineau Georges, 4; Chevalier Julien, 2; Garneau Edouard, 3; Neau Louis, 2; Barrault François, 1.

2^e DIVISION. — 2^e Section. — Hérisson Hippolyte, 5; Chevet Eugène, 3; Carpentier Henri, 3; Martelly Henri, 3; Lambert Emile, 3; Tareau Jean, 3; Clairembault Jules, 3; Augereau Louis, 2; Joussein Emile, 3.

3^e CLASSE. — 1^{re} DIVISION. — 1^{re} Section. — Fissac Jules, 2; Breton Louis, 2; Goisland Louis, 3; Besnard Jules, 3; Chevillot Alfred, 3; Riobé Ernest, 2; Turmeau Edgard, 2; Delucé Elie, 3; Ernoult Charles, 4.

1^{re} DIVISION. — 2^e Section. — Petit Auguste, 4; Girard Léopold, 2; Tocheport Emile, 2; Descube Louis, 3; Rabier Emile, 4; Marcadeux Jean, 2; Bouillé Jean, 2; Jousset Auguste, 3.

1^{re} DIVISION. — 3^e Section. — Levasseur Auguste, 1; Renère Auguste, 3; Bour Camille, 2; Queyon Alphonse, 4; Bousseau Louis, 2; Coca Jean, 3; Duperré Henri, 4; Fillatreau Auguste, 2; Princé Camille, 3.

1^{re} DIVISION. — 4^e Section. — Lubin Louis, 3; Lessueur Alexandre, 3; Masse Louis, 3; Gallé Arthur, 3; Alonzeau Alfred, 1; Dèzé Emile, 4; Frémont René, 2; Colombel Victor, 2; Godard Stanislas, 3.

2^e DIVISION. 1^{re} Section. — Taugourdeau Etienne, 3; Duhamel Anatole, 3; Duday Armand, 2; Beaumont Eugène, 3; Guillory Albert, 3; Bougreau Auguste, 2; Just Lemer, 3; Séchet Auguste, 3; Marolleau Louis, 3.

2^e DIVISION. — 2^e Section. — Davy Victor, 3; Lebeaupin Louis, 1; Médousse Charles, 2; Boudairon Auguste, 3; Ferré Georges, 3; Nouvel Francisce, 3; Gabiller Henri, 3; Albert Ernest, 3; Montandon Louis, 1.

2^e DIVISION. — 3^e Section. — Manceau Florent, 4; Mariani Jean, 3; Lecompte Auguste,

3; Triau Eugène, 3; Choyer Anatole, 4; Carreau Louis, 3; Tessier Constant, 2; Goblet Emile, 2; Delanoue Georges, 2.

4^e CLASSE. — 1^{re} DIVISION. — 1^{re} Section. — Latreille Albert, 3; Chevet Paul, 3; Jublin Alphonse, 3; Fresneau Théodore, 3; Bequet Louis, 1; Bolognési Joanni, 3; Chaireau Félix, 2; Didier François, 2; Baranger Charles, 1.

1^{re} DIVISION. — 2^e Section. — Rabouan Charles, 3; Joulain Baptiste, 1; Guéring Eugène, 2; Auvé Henri, 4; Lambert Emmanuel, 3; Goyon Auguste, 2; Girardin Victor, 2; Jouan Eugène, 2; Cornuan Jérôme, 1.

1^{re} DIVISION. — 3^e Section. — Appert Henri, 2; Moreau Henri, 2; Chevalier Charles, 2; Tessier Joseph, 2; Houlard Camille, 2; Daviau Auguste, 2; Guériteau Baptiste, 2; Poulard Louis, 3; Guibert Jules, 3.

2^e DIVISION. — 1^{re} Section. — Broisier Ernest, 3; Gamin Elie, 2; Picot Emile, 1; Vulgrain Louis, 3; Chaignon Adolphe, 3; Michel Ernest, 3; Sirude Eugène, 2; Thouerais Charles, 2; Garreau Anatole, 3.

2^e DIVISION. — 2^e Section. — Beiloin Anatole, 2; Franzel Raoul, 2; Alexandre Louis, 2; Delhumeau Joseph, 3; Leroy Désiré, 2; Girard Edmond, 2; Vinconneau Auguste, 2; Druau Auguste, 3; Piochon Victor, 2.

2^e DIVISION. — 3^e Section. — Rigault Auguste, 3; Brard Emile, 2; Vincent Paul, 2; Frémont Camille, 2; Mercier Albert, 2; Lecomte Raphaël, 2; Gardès Philippe, 2; Bigot Jules, 1.

5^e CLASSE. — 1^{re} Groupe. — Coqueret René, 2; Chaussepied Alexis, 3; Alain Gustave, 2; Soyer Jean, 1; Albert Auguste, 2; Chapin Victor, 1; Guéring Louis, 2; Verneau Daniel, 2; Trébuchet Eugène, 1; Guéring Clément, 1; Caillard Théophile, 1.

2^e Groupe. — Bilzeau Henri, 2; Piano Alexandre, 2; Goyon Auguste, 2; Amiran Adolphe, 2; Ferrand Henri, 2; Neveu Maurice, 2; Bour Charles, 2; Auger Eugène, 1; Fainéant Albert, 1.

3^e Groupe. — Ploquin Jules, 2; Gaultier Eugène, 2; Béhu Edouard, 2; Vazeilles Victor, 2; Fuseiller Ferdinand, 2; Ollivier Louis, 1; Cormier Ferdinand, 2; Jousset Albert, 3; Touchard Eugène, 2.

4^e Groupe. — Charron Arthur, 3; Perré Auguste, 1; Lacroix Auguste, 3; Andrieux Maurice, 2; Pichery Léon, 3; Hy Auguste, 1; Luzé Albert, 2; Vincent Eugène, 2; Huault Louis, 1.

5^e Groupe. — Rathouis Louis, 1; Saulnier Eugène, 2; Blondeau Henri, 2; Despériers Henri, 1; Cher Jules, 2; Guillemet Charles, 2; Roucheux Charles, 2; Guillet Pierre, 1; Laporte Jacques, 1; Gallard Gustave, 2.

6^e Groupe. — Goujon Georges, 2; Gabiller Auguste, 1; Tessier Charles, 2; Leroy Eugène, 2; Leroux Camille, 1; Mignon Léon, 2; Girard Camille, 2; Pelmoigne Paul, 1; Gabiller Louis, 1.

7^e Groupe. — Desbois Félix, 2; Coulon Joseph, 2; Leroy Paul, 2; Perches Louis, 1; Meignan Alexis, 2; Ouzilleau Ernest, 2; Richou Georges, 1; Chevet Victor, 2; Jouet Adolphe, 1; Hardouin Louis, 1.

8^e Groupe. — Pillon Remy, 2; Martin Eugène, 2; Pattu Henri, 2; Pilon Jules, 1; Coulon Adrien, 1; Pasquier Julien, 1; Mignard Louis, 2; Coqueret Ernest, 1; Caillard Edouard, 1.

9^e Groupe. — Leblanc Eugène, 2; Fissac Célestin, 2; Plion Jules, 2; Mathieu Paul, 1; Baranger Anatole, 1; Bellanger Victor, 1; Normandine Emile, 2; Coudray Anatole, 1; Pilon Pierre, 1; Veillon Azaël, 1.

10^e Groupe. — Rougé Eugène, 2; Percher Léon, 1; Just Armand, 1; Salmon Louis, 2; Scipion Victor, 1; Noble Eugène, 1; Lacroix Eugène, 1; Huberdeau Jules, 1; Guillon Emile, 1.

11^e Groupe. — Gesneau Henri, 2; Brazille Charles, 2; Houdimond Alexis, 1; Desnain Auguste, 2; Guibert Paul, 1; Gallais Louis, 1; Barbin Emile, 1.

12^e Groupe. — Aufrère Auguste, 1; Bolognési

Alfred, 1; Chamby Jules, 1; Falaise Jules, 1; Charton Auguste, 1; Rebuffaut Auguste, 1; Charnod Edgard, 1; Tessier Antoine, 1; Chevet Henri, 1.

15^e Groupe. — Launay Jules, 1; Guianmard Alphonse, 1; Neveu Raphaël, 1; Chantebaud Théodore, 1; Bouché Eugène, 1; Huault François, 1; Lefort Georges, 1; Haas Adolphe, 1; Bureau Baptiste, 1; Veillon Alexis, 1.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.
Exposition scolaire du ministère de l'instruction publique.

Note obtenue par l'École mutuelle de Saumur :

« EXCELLENT POUR LES COMPOSITIONS, DEVOIRS ET TENUE DES CAHIERS. »

Noms des élèves qui ont concouru : Bichon René, Bichon Victor, Coriolle Georges, Pasquier Henri, Beaudu Georges, Ernoult René, Girault Etienne, Guillois Charles, Lacroix Abel, Malécot Léon, Siroteau Eugène, Barrault Jean-Baptiste, Bouché Ernest, Bougouin Eugène, Bourgeon Adolphe, Bresson Pierre, Cerisier Armand, Cholet Adolphe, Guillemet Charles, Leblen Auguste, Lessueur Emile, Phelippon Edouard, Placeau Arsène, Turmeau Albert, Lestavel Emile.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que, par décision en date du 8 août, le conseil d'administration du Bureau de Bienfaisance se propose, par suite des dépenses extraordinaires qu'il a faites l'hiver dernier, d'aliéner un capital de rentes sur l'Etat, représentatif d'une somme de six mille francs; qu'au préalable et conformément à la loi, cette aliénation doit, pour être autorisée, être précédée d'une enquête de *commodo et incommodo*;

Que les pièces relatives à cette affaire seront déposées au secrétariat de la Mairie pendant huit jours à partir de ce jour, et que le vendredi 28 août courant, de midi à 2 heures, M. Labiche, nommé commissaire en l'état par arrêté de M. le Sous-Prefet, du 13 août, recevra à la Mairie les observations qui pourront être faites sur le projet dont il s'agit.

Hôtel-de-Ville, le 20 août 1868.
Le Maire, LOUVET.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Nous recevons d'Angleterre la nouvelle de deux malheurs.

Le premier est la destruction partielle de Northumberland house, à Londres. La perte matérielle dépasse un demi-million de francs et se trouve aggravée par l'anéantissement d'œuvres artistiques que l'argent ne saurait remplacer.

La seconde catastrophe est plus lamentable encore. Il s'agit d'un accident de chemin de fer, survenu sur la ligne de Chester à Holyhead.

Un convoi qui emmenait des voyageurs pour l'Irlande s'est heurté contre un train chargé de pétrole. La collision s'est compliquée de l'incendie, le pétrole ayant pris feu. Vingt-neuf voyageurs ont péri brûlés, et l'on compte probablement un nombre plus grand encore de blessés.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Par les motifs qu'il a exprimés dans sa circulaire du 1^{er} août, M. Niverlet a renoncé à la direction de la maison de santé qu'il avait fondée au Pont-Fouchard, le 26 novembre 1865. Il demeure donc désormais étranger à tout ce qui pourra se faire dans cette maison, restée entre les mains des personnes qu'il avait bien voulu intéresser à cet établissement.

Pendant cinq années, aidé par l'expérience, M. Niverlet a su appliquer différentes méthodes de traitement qui lui ont permis d'obtenir quelques guérisons.

(371) NIVERLET.

Le fils adoptif était resté stupéfait.

— Quoi ! répondit Charlotte, n'es-tu pas content ?

— Pardon, mère ; je...

Et il fondit en larmes.

— Là, dit-elle avec humeur, voilà bien les enfants ! On s'occupe de leur bonheur, et c'est ainsi qu'ils vous récompensent !

Eugène avait saisi le sens du reproche. Il fit effort pour ne plus pleurer. Toutefois il ne pouvait contenir les sanglots qui par intervalles, s'échappaient de sa poitrine.

— Mon omi, dit Mme Zœhler à son mari, fais-lui entendre raison. La moindre émotion m'est nuisible, tu le sais. Je remonte auprès de ma fille. Occupe-toi d'Eugène.

— Ya, ya, je vais m'occuper de lui et il me comprendra facilement.

Charlotte posa le pied sur la première marche de l'escalier qui menait à l'entresol. Là, elle eut comme un remords de quitter si froidement celui qu'elle avait tant aimé.

Elle l'appela du geste et lui ouvrit ses bras, où il se précipita en s'écriant : « Maman ! » d'une voix déchirante.

Ce transport navra Charlotte.

— Sa maman !... Ah ! pauvre petit !...

Et elle se déroba à l'étreinte de l'enfant.

L'honnête Allemand entreprit une longue harangue pour consoler le jeune garçon. Il la termina par cette assurance :

— Tu vas bien t'amuser en voyage ; c'est moi qui te conduirai. Va, ça sera bien gentil.

Cette monotone mélodie eut pour effet de calmer Eugène. Il sécha ses larmes et se prit à penser... autant qu'on peut penser à son âge. Et, à travers tout, lui revenaient l'image et l'accent de la femme qui avait dit :

— Je suis sa mère !...

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.
(La suite au prochain numéro.)

CONCERT-PATRI. — Direction ULLMAN.
Seul Concert à Saumur dimanche 29 novembre 1868.

Grand ensemble de huit célébrités. — CARLOTTA PATTI. — M^{me} TESSEIRE. — MM. VIEUXTEMPS. — GÉRA'DY. — Théodore RITTER. — JACQUART. — TRENKA. — Chansonnettes par LEVASSOR. — On donnera les détails plus tard.

Sommaire du *Paris-Magazine* du 16 août.

Semaine parisienne..	ÉMILE BLAVET.
Miss Adah Menken..	ADRIEN MARX.
Ceci et cela..	ALEX. DUVERNOIS.
Les Bacheliers..	EUGÈNE SCHNERB.
En chasse..	ÉMILE GABORIAU.
Le vieux rapin..	FRÉD. BRUN-ROUGE.
Les mots de la semaine..	***
Au Vésinet..	A. VOISEUX.
Le Concours général..	ÉVARISTE DILLOT.
Chronique musicale..	ARMAND ROUX.
Paris-Th'âtre..	JULES PRÉVEL.
Bibliographie..	ALEX. DUVERNOIS.

AVIS IMPORTANT.

L'administration de la maison de santé du

Pont Fouchard près Saumur (Maine-et-Loire) a l'honneur d'informer le public que M. Niverlet n'est plus le médecin de l'établissement.

Cet officier de santé est remplacé par un docteur en médecine de la faculté de Paris.

M. SIGARD, dentiste, rue des Lices, 52, Angers.

BULLETIN FINANCIER.

Toute l'attention est aujourd'hui sur le 3 p. 100 qui se tient à 70.55. Le nouvel emprunt est à 5 centimes au-dessus, soit 70.60. La rente escomptable vaut au comptant, 71.70; la bonification de l'escompte est donc acceptée pour 1 fr., environ.

Les petites coupures de Paris valent 3.25, et celles de la province 3 fr. La souscription a dépassé toutes les espérances. 781,292 personnes ont souscrit pour 660,184,270 fr. de rente, soit un capital de 15 milliards, ou près de trente-quatre fois le chiffre demandé.

La somme versée à titre de garantie dépasse 660 millions, déplacement énorme de capitaux qui vont demander un emploi.

C'est dans ces conditions favorables que s'est produite et que va être close, au milieu d'un beau succès, la souscription aux actions de la Société du Câble transatlantique français, dont la maison Erlanger a été déclarée concessionnaire par décret du 6 juillet dernier. Les actions, très-recherchées, font déjà une forte prime à la Bourse.

Les obligations du chemin de fer du Médoc héritent du même avantage. Les capitaux laissés disponibles par l'emprunt s'y portent avec empressement; à 290 fr., cours actuel, elles offrent un placement, dont la solidité a été attestée par le rapport présenté à la dernière assemblée des actionnaires qui a eu lieu la semaine dernière.

Les chemins Autrichiens sont sans beaucoup d'affaires: 545 543.75.

Les Lombards sont plus demandés à 405 408 75.

Les obligations de Suez libérées, 331; les non-libérées, 332.

Les obligations Mexicaines sans changement: 146.

Les Petites-Voitures, 52.25.

P. GODET, propriétaire-gérant

Etude de M^e LEROUX, notaire.

**A VENDRE
UNE MAISON**

Située au Pont Fouchard, Occupée par M. Delalande-Robin, appartenant à M. Leblanc. S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par lots.

Commune de Saint-Martin-de-la-Place.

1^o La ferme du Gué d'Arcis, située commune de Saint-Martin-de-la-Place et par extension commune de Saint-Lambert, contenant environ quatorze hectares.

2^o La closerie du Gué-d'Arcis, située au même lieu et contenant environ trois hectares quarante centiares.

3^o Trois pièces de terre et pré, situées près le bourg de Saint-Martin-de-la-Place, au canton du Pas-de-la-Prée, contenant deux hectares soixante-douze centiares.

Commune de Saint-Clément-des-Levés.

4^o Une pièce de terre et pré, dite le Pré-Clos, située près le bourg de Saint-Clément, composée de deux prés clos et renfermés de haies et fossés et une pièce de terre labourable close également de haies et fossés, le tout d'une contenance de cinq hectares vingt six ares.

Commune de Saint-Lambert.

5^o Deux pièces de terre labourable, sises: l'une au canton de la Mare-au-Ponceau, contenant quatre-vingt-treize ares cinquante centiares; l'autre au canton des Varennes et contenant soixante-et-onze ares cinquante centiares environ.

S'adresser, pour traiter, au propriétaire, M. ABELLARD, avocat à Saumur.

On donnera toutes facilités pour les paiements. (361)

Etude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour 4, 8 ou 12 années,

Ou pour 3, 6, 9 ou 12 années,

Pour entrer en jouissance de suite,

UN MOULIN A EAU

Propre au commerce seulement, monté à l'anglaise avec 4 paires de meules, situé sur l'E-trigouent, commune de Loches (Indre et Loire).

Ensemble de vastes bâtiments et 1 hectare 35 ares 20 centiares de prés.

S'adresser, pour traiter, à M^{me} veuve DE LAFERRIÈRE à la Tourmeilière, commune de Liguell, ou audit M^e LEROUX, notaire. (353)

A VENDRE

En un seul lot,

TROIS BARRIQUES d'excellent vin rouge de 1865. Crû de Brézé. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, En l'étude de M^e CLOUARD, Le dimanche 23 août 1868, à midi.

1^o Plusieurs maisons, jardins et caves, au Petit-Puy;

2^o Terres et vignes, au Clos Morin, aux Varennes, au Petit-Clos, en Beaugrand, aux Quarts de Saint-Vincent, aux Vigneaux, en Vaugouin et aux Galmoises;

3^o Prés, dans la presqu'île du Petit-Puy, près l'octroi, et dans la prairie de Nantilly.

Le tout commune de Saumur. Pour le détail, voir les affiches.

On pourra traiter avant l'adjudication. S'adresser à M. LEMARDELAY, au Petit Puy, ou à M^e CLOUARD, notaire. (348)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude de M^e CLOUARD, le dimanche 30 août 1868, à midi.

De 1 hectare 12 ares de vigne, avec bâtiment et pressoir, au carrefour des Varennes, et de 22 ares de vigne, au canton des Prenneaux: le tout commune de Courchamps. (342)

A VENDRE

UNE ÉTUDE D'AVOÜÉ

Près le tribunal civil de première instance des Sables-d'Olonne.

S'adresser, pour traiter, à M. CHAPOT, titulaire. (337)

A VENDRE

Pour cause de départ,

TROIS BEAUX CHEVAUX ANGLAIS,

Propres à la selle et à la voiture;

UN PHAÉTON,

Et des harnais simples et doubles.

S'adresser à M. le commandant DELORME. (363)

ON DEMANDE à emprunter 15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs. S'adresser au bureau du journal.

Médailles aux expositions universelles de 1855 et 1862 et aux expositions de Dijon et de Toulouse de 1858.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES,

Chirurgiens-Herniaires, rue de la Banque, 16, à Paris.

Seul dépôt à Saumur, chez M. Lardeux, coutelier et bandagiste, rue Saint-Jean, 47.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M. Lardeux se charge de choisir et d'appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète. — PRIX MODÉRÉS. (247)

A VENDRE

UNE MAISON,

En très-bon état,

Située route de Varrains,

Actuellement occupée par

M^{me} ORTHLIEB.

Avec beau jardin bien arrosé, d'une contenance de 20 ares environ, et un clos y adossé en bon rapport donnant sur le chemin Vert.

S'adresser, pour visiter la maison, à M^{me} ORTHLIEB, et, pour traiter, à M^e NEVEU, notaire à Angers. (344)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 29 août 1868, il sera procédé, à 5 heures du soir, dans une des salles de la Mairie de Saumur, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de 1,000 quintaux métriques de blé tendre, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (à la manutention militaire), où le public sera admis à en prendre connaissance.

La denrée sera livrée entre deux fers. (362)

EAU DE FLEURS D'ORANGER

Triple supérieure.

A 2 francs le litre au détail.

On traitera de gré à gré pour plus grande quantité.

TAFFETAS HEMOSTATIQUE BRILLATZ

Pour coupures, etc.,

Le seul qui résiste aux lavages.

Prix: 60 cent. le rouleau.

PHARMACIE BRILLATZ-GIRAULT, sur les Ponts. (373)

BAS VARICES LEPERDRIEL

CEINTURES et autres appareils en CAOUTCHOUC

A MAILLES DOUCES OU FERMES.

La perfection et la qualité supérieure de ces articles les mettent au-dessus de toute concurrence. — Vente en gros à Paris, rue Sainte-Croix-de-la-Brettonnerie, 54. — Vente en détail Faubourg Montmartre, 76, et dans toutes les pharmacies de France. (92)

3^e VENTE PUBLIQUE de GUANO

A BORDEAUX.

(Dernier chargement complet des importations de 1868)

LE LUNDI 31 AOUT COURANT

7489 SACS DE GUANO DE MEXILLONÈS

Importés par le navire GUAYAQUIL, capitaine QUILLIET.

S'adresser, pour les renseignements, à MM JAMETEL frères, 4, rue de la Bourse à Paris; — M. GROSSARD, courtier, chargé de la vente, à BORDEAUX.

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,

Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu,

Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX: 4 francs.

En vente à Saumur:

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 20 AOUT.			BOURSE DU 21 AOUT.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	70 55	» 10	» »	70 40	» »	» 13
4 1/2 pour cent 1852.	102 80	» »	» 20	102 50	» »	» 30
Obligations du Trésor.	480	» 2 50	» »	477 50	» »	» 2 50
Banque de France.	314	» »	» »	315 00	» 5	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1443 75	» »	» 3 75	1440	» »	» 3 75
Crédit Foncier colonial.	» »	» »	» »	445	» »	» »
Crédit Agricole.	620	» »	» »	620	» »	» »
Crédit Industriel.	645	» »	» »	645	» »	» »
Crédit Mobilier (estamp.).	282 50	» 50	» »	281 25	» »	» 1 25
Comptoir d'esc. de Paris.	697 50	» »	» 2 50	695	» »	» 2 50
Orléans (estampillé).	896 25	» 1 25	» »	896 25	» »	» »
Orléans, nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1172 50	» 50	» »	1172 50	» »	» »
Est.	565	» »	» »	561 25	» »	» 3 75
Paris-Lyon-Méditerranée.	947 50	» 1 25	» »	950	» 2 50	» »
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	577 50	» 1 25	» »	577 50	» »	» »
Ouest.	582 50	» 2 50	» »	580	» »	» 2 50
C ^e Parisienne du Gaz.	1315	» 5	» »	1310	» »	» 5
Canal de Suez.	398 75	» 1 25	» »	397 50	» 5	» 1 25
Transatlantiques.	361 25	» »	» 3 75	» »	» 5	» »
Emprunt italien 5 0/0.	51 50	» »	» 1	51 10	» »	» 40
Autrichiens.	538 75	» »	» 5	535	» »	» 3 75
Sud-Autrich.-Lombards.	405	» 1 25	» »	402 50	» 5	» 2 50
Victor-Emmanuel.	42	» »	» 50	41	» »	» 1
Romains.	40	» »	» »	40	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	295	» »	» »	291 25	» »	» 3 75
Saragosse.	66 50	» »	» »	» »	» »	» »
Séville-Xérès-Séville.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord-Espagne.	51	» »	» »	51	» »	» »
Compagnie immobilière.	105	» »	» 2 50	106 25	» 1 25	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	335	» »	» »	331	» »	» »
Orléans.	321 75	» »	» »	321	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	» »	» »	» »	331 25	» »	» »
Ouest.	320 50	» »	» »	320	» »	» »
Midi.	320	» »	» »	319	» »	» »
Est.	323 75	» »	» »	321 75	» »	» »

Saumur. P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,